

Référence : C.N.130.2021.TREATIES-XII.5 (Notification dépositaire)

CONVENTION RELATIVE AU JAUGEAGE DES BATEAUX DE NAVIGATION
INTÉRIEURE

GENÈVE, 15 FÉVRIER 1966

BÉLARUS : RETRAIT DE DÉCLARATION FORMULÉE LORS DE L'ADHÉSION ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 9 avril 2021.

Le 14 avril 2021



¹ Voir notification dépositaire C.N.1059.2006.TREATIES-2 du 29 novembre 2006 (Adhésion : Bélarus).